

recensement  
agricole  
2010

## Premières tendances

**25 080 exploitations sont recensées en région Centre. En dix ans, la surface agricole moyenne par exploitation passe de 73 ha à 94 ha.**

**La région toujours première pour les surfaces en blé tendre, orge d'hiver, blé dur, colza et pois protéagineux.**

**Les EARL se développent (21,7 % des exploitations). Néanmoins, les formes individuelles restent majoritaires (63,5 %).**

**48 914 personnes travaillent régulièrement dans les exploitations, les conjoints sont de moins en moins présents. La part de travail salarié résiste bien ainsi que celle des saisonniers. L'activité des ETA et des CUMA augmente mais reste encore marginale.**

**La productivité du travail progresse sensiblement : une personne à temps complet valorise en moyenne désormais plus de 61 ha en région Centre.**

### Augmentation de la productivité de la main-d'œuvre agricole

En 2010, la population active agricole régionale représente 48 914 personnes. Elle travaille dans les 25 080 exploitations agricoles de la région Centre. L'évolution de l'agriculture se caractérise par une concentration du nombre d'exploitations qui se réduisent de 7 970 unités en dix ans. L'adaptation aux nouvelles conditions de production s'est accompagnée d'un gain de productivité de plus de 24 %. Ainsi, un emploi agricole valorise désormais plus de 61 ha contre 49 ha en 2000. Cette progression est en partie liée au développement des exploitations de grandes cultures moins utilisatrices de main-d'œuvre. En effet, une unité de main-d'œuvre cultive près de 105 ha dans les exploitations céréalières contre 6 ha dans les exploitations spécialisées en horticulture, maraîchage, viticulture ou arboriculture.

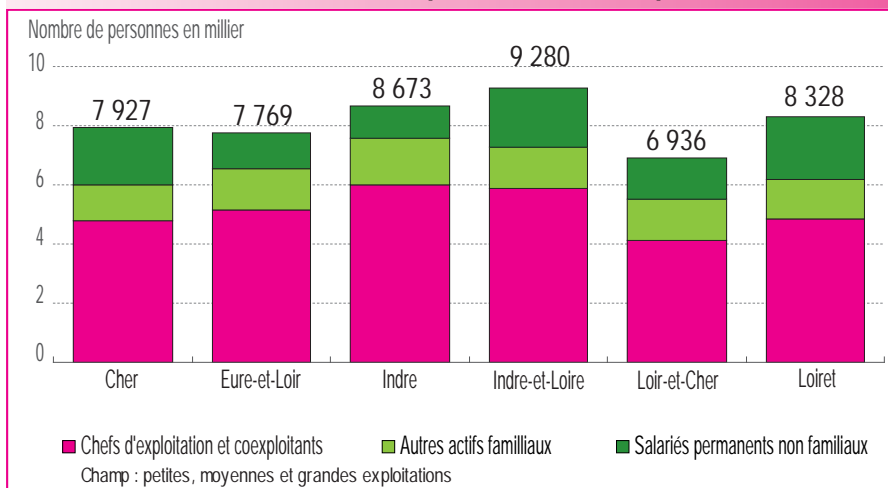
La part des chefs d'exploitation et des coexploitants dans la main d'œuvre demeure prépondérante et se renforce : elle fournit 59 % du travail agricole contre 57 %

en 2000. La participation du reste de la famille baisse significativement lors de la dernière décennie. Elle ne représente plus que 8,5 % du travail contre 14 % en 2000. Les conjoints sont de moins en moins associés à la vie de l'exploitation. En effet, seuls 6 171 conjoints non exploitants participent aux travaux de l'exploitation en région Centre.

Contrairement à la main-d'œuvre familiale, la contribution des salariés permanents progresse, passant de 19 % du travail fourni en 2000 à 22 % en 2010. La part de la main d'œuvre saisonnière se maintient à 9 %.

Le travail fourni par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel en commun (CUMA) reste marginal même s'il double lors de ces dix dernières années. Ainsi, 1,6 % de la main-d'œuvre est assuré sous cette forme contre seulement 0,7 % en 2000 ; plus de 11 000 exploitations font néanmoins appel à un entrepreneur pour des travaux ponctuels.

### L'emploi agricole : près de 48 900 actifs agricoles dont 30 760 chefs d'exploitation ou coexploitants



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**Les 10 % d'exploitations les plus grandes en surface agricole valorisent 30 % de la SAU totale.**

**Les élevages de vaches allaitantes en ont en moyenne 121. Les 10 % des plus importants en élèvent au moins 99 chacun.**

**Avec plus de 260 chèvres chacune, les 10 % d'exploitations caprines les plus grosses concentrent 31 % du cheptel régional.**

**Les vigneron de la région Centre cultivent en moyenne 8,8 ha et les 10 % des plus grandes exploitations font plus de 21 ha.**

**Les exploitations agricoles emploient seulement 1,6 unité de travail annuel pour 100 hectares contre 2 en l'an 2000.**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Publiés en septembre «Agreste Centre, Résultats région Centre» et

un «Agreste Centre, Résultats» par département, disponibles sur le site internet de la DRAAF du Centre.

■ Sur internet par commune, cartographie interactive données de cadrage données détaillées

Prenez connaissance des résultats du recensement sur :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur [www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr)

## Maintien des grandes exploitations dans un territoire régional très agricole

Avec 25 080 exploitations agricoles, soit 5 % de l'effectif national, le Centre se place au huitième rang des régions françaises. L'agriculture valorise plus de 2,3 millions d'hectares, c'est la première surface agricole devant celle de la région Midi-Pyrénées. L'agriculture utilise largement l'espace régional puisque près de deux hectares sur trois sont exploités. Cependant, en dix ans, la surface agricole régionale a diminué de 2,3 %, soit une moyenne de 5 400 hectares par an. La déprise agricole est plus marquée dans le Cher et le Loiret avec respectivement une perte de 1 000 et 1 500 ha par an. Elle demeure très limitée en Eure-et-Loir où la baisse est inférieure à 1 % en dix ans.

Quatre exploitations sur dix sont considérées comme de grandes exploitations dont le potentiel de production est supérieur à 100 000 euros. Elles cultivent en moyenne 153 ha et leurs productions représentent plus de 83 % de la production régionale. Elles exploitent les trois quarts de la superficie régionale. La baisse du nombre d'exploitations provient en premier lieu de la disparition de 8 000 petites et moyennes unités au profit de l'agrandissement des structures. Ainsi, la surface moyenne par exploitation augmente de 73 ha à 94 ha en dix ans. Si une petite exploitation sur deux a été absorbée dans les départements du Cher et du Loiret, seulement 30 % de ces exploitations se sont arrêtées en Eure-et-Loir.

### Encore plus d'EARL pour les structures moyennes et grandes

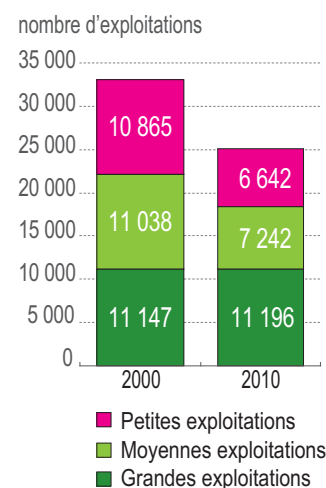
Les formes sociétaires poursuivent leur essor puisqu'elles représentent 36,5 %

des exploitations de la région et 57 % de la surface agricole utilisée. La part des GAEC reste stable autour de 5 % des exploitations et 11 % de la SAU.

Néanmoins, le statut individuel reste prédominant. Il concerne plus de neuf petites exploitations sur dix. Parmi les exploitations moyennes et grandes, seule une exploitation sur deux est sous statut individuel.

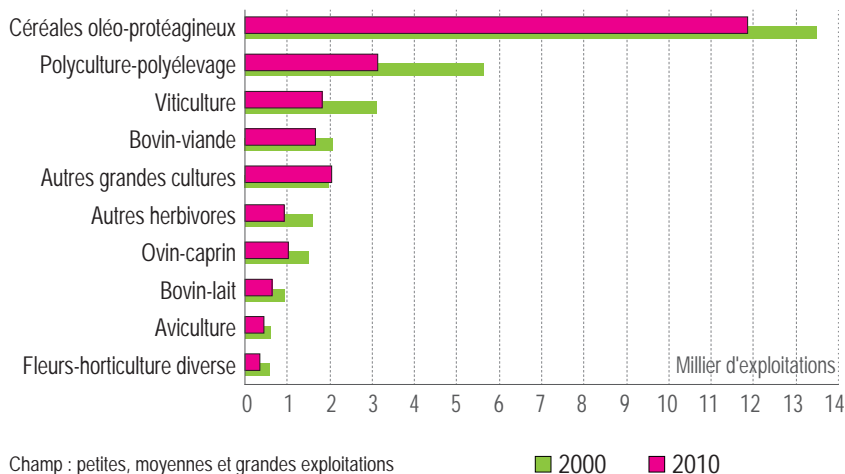
Actuellement, le poids économique des EARL (35 % de la production brute standard totale) se rapproche de celui des exploitations individuelles (37 % de la PBS totale). Si cette tendance est nationale, elle est plus affirmée en région Centre.

### Les grandes exploitations augmentent, les petites et moyennes sont absorbées



Source : Agreste - Recensements agricoles

### Les céréaliers spécialisés dominent toujours, les betteraviers progressent



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

## Les céréaliers dominant, la diversité subsiste

### La région Centre, première région céréalière

La production de céréales, oléo-protéagineux et des autres grandes cultures reste l'activité principale. La région se classe ainsi à la première place pour les surfaces cultivées en blé tendre, orge d'hiver, blé dur, colza et pois protéagineux. Les exploitations céréalières contribuent à la moitié du potentiel économique agricole de la région. Les céréales représentent 13 % du produit brut standard français. De plus, la région occupe le troisième rang national en ce qui concerne les légumes de plein champ destinés au marché du frais.

### Des cultures spécialisées au développement inégal

La viticulture, avec notamment des appellations d'origine protégée reconnues telles que Chinon, Bourgueil, Sancerre, Cheverny ou Touraine, valorise 21 800 hectares de vignes dont neuf hectares sur dix sont en appellation. L'arboriculture régionale s'étend désormais sur 3 500 hectares de vergers. Près d'un hectare sur deux a disparu en dix ans. La production de pommes représente plus des trois quarts des surfaces en vergers. L'essentiel de la production des fruits à noyaux

(253 ha) est représenté par les cerisiers du Loiret (168 ha). Dans la région, l'horticulture se développe sur 564 hectares, soit une progression de 5 %. Le maraîchage reste présent dans les trois départements du Val de Loire.

### Une production animale contrastée suivant les territoires

L'importance du secteur végétal ne doit pas masquer les autres atouts d'une région plus diversifiée qu'il n'y paraît. L'association polyélevage et polyculture représente 14 % du potentiel économique régional. L'élevage de bovins, avec près de 200 000 vaches allaitantes, reste plus particulièrement présent dans le Sud de la région, notamment dans l'Indre et le Cher. Les surfaces en herbe maintiennent leur étendue dans quasiment tous les départements. La filière caprine, associée à cinq appellations d'origine protégée, renforce de 8 % la présence de son cheptel, mais les évolutions sont contrastées suivant les départements : l'Indre et l'Indre-et-Loire progressent nettement, le Loir-et-Cher plus légèrement. Même constat pour les domaines porcins et avicoles où le Cher et l'Indre-et-Loire accroissent sensiblement leurs cheptels.

72 % de la SAU est cultivée en céréales, oléo-protéagineux.

2 502 exploitations cultivent des vignes dont 1 802 en AOP.

La part de la région Centre dans le cheptel bovin national est de 8 %.

5 624 exploitations élèvent des bovins, 1 418 des vaches laitières et 4 247 des vaches allaitantes.

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans chez les hommes, de 55 ans pour les femmes.

Une exploitation sur deux déclare entretenir des haies.

14 %, soit 3 484 exploitations, ont au moins une activité de diversification au sein de l'exploitation.

11 % des exploitations commercialisent leur production via des circuits courts.

Parmi les 1,751 million d'hectares de cultures annuelles :

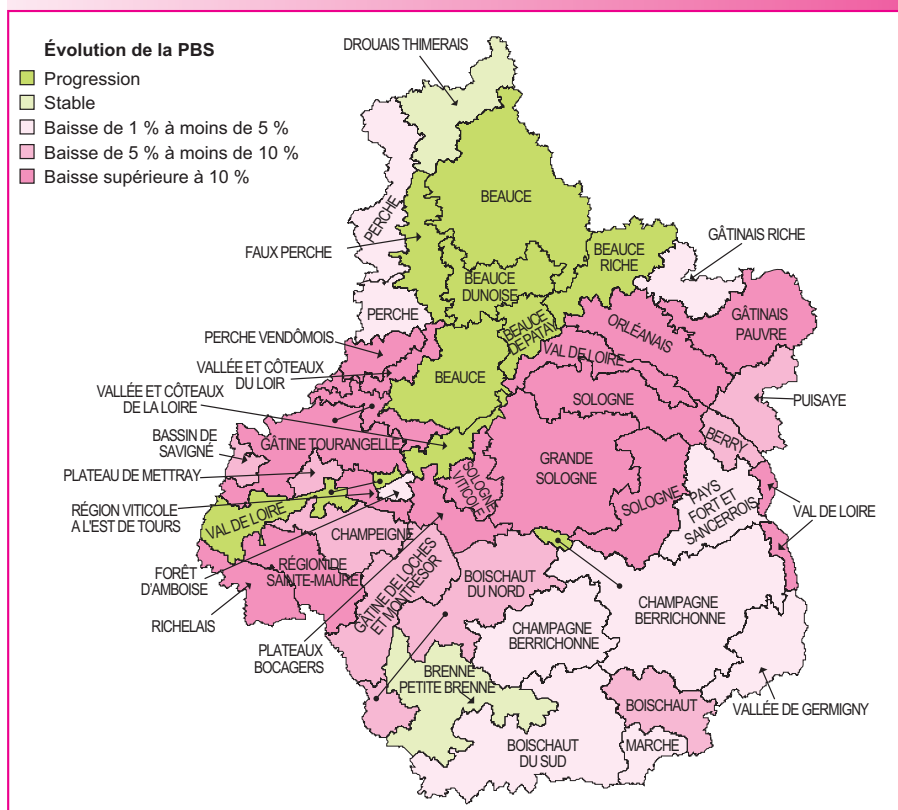
60 % sont labourés,

37 % font l'objet d'un travail superficiel,

3 % sont valorisés en semis direct.

22 % des superficies agricoles n'ont pas reçu de traitement phytosanitaire.

## Évolution de la Production Brute Standard entre 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensements agricoles

### Le potentiel de la production agricole régionale évolue à la hausse dans les zones céréalières

Il est caractérisé par la production brute standard (PBS) ; il atteint trois milliards d'euros en 2010, en baisse de 6 % depuis 2000. La variation est du même ordre que celle enregistrée au niveau national (- 5 %). Le Centre conserve la cinquième place des régions françaises. L'Indre-et-Loire est toujours le premier département de la région avec 567 millions d'euros de PBS, mais l'Eure-et-Loir progresse fortement et atteint 549 millions d'euros.

L'augmentation de la production agricole est principalement localisée en Beauce. Elle s'explique en partie par la remise en culture de jachères. Les évolutions des territoires du Sud régional sont similaires à celle de la France métropolitaine.

Une bande centrale, du Gâtinais au Richelais, est affectée par un fléchissement du potentiel de production agricole, en partie dû à la réduction de la surface agricole utilisée.

### 25 080 exploitations agricoles cultivent en moyenne 94 hectares

Champ : petites, moyennes et grandes exploitations	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Région Centre		France métropolitaine	
	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %	2010	2010/2000 %
Exploitations	3 806	-26	4 318	-17	4 881	-23	4 841	-29	3 434	-23	3 800	-26	25 080	-24	490 000	-26
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 811	-22	5 128	-14	5 979	-17	5 878	-24	4 109	-21	4 855	-19	30 760	-20	603 900	-21
Salariés permanents	1 945	-5	1 230	-7	1 093	-5	2 023	-16	1 425	-15	2 130	-9	9 846	-10	154 950	-6
Quantité de travail en uta	6 509	-19	5 395	-17	5 987	-21	7 483	-24	5 778	-22	6 590	-24	37 743	-21	751 400	-21
Sau	432 333	-2	450 551	-1	452 691	-2	332 206	-3	288 367	-3	355 267	-4	2 311 415	-2	26 918 000	-1
Sau moyenne *	115	31	105	19	94	27	70	37	86	27	96	29	94	28	56	39
Céréales et oléoprotéagineux	281 084	1	387 119	0	262 824	0	236 938	2	217 957	1	273 330	-1	1 659 252	0	11 854 500	3
Céréales	192 989	1	287 599	-1	184 297	1	165 499	3	159 053	0	222 210	-3	1 211 648	0	9 226 000	2
dont blé tendre	105 943	-13	161 992	-17	106 662	-11	111 296	3	77 059	-17	104 356	-18	667 307	-11	4 897 000	0
orge et escourgeon	43 770	23	53 246	0	41 122	5	20 246	-9	20 145	-16	53 360	24	231 889	3	1 575 000	3
maïs grain et semence	23 063	1	22 497	-11	10 105	6	15 540	-26	14 378	-12	29 969	-22	115 553	-14	16 160 000	-8
Oléagineux	81 679	-5	79 314	37	72 565	-7	67 408	-2	52 307	16	44 999	11	398 273	7	2 233 000	12
Protéagineux	6 416	187	20 206	-45	5 961	102	4 031	76	6 597	-34	6 121	-17	49 331	-25	395 900	-15
Betterave industrielle	45	49	8 227	45	0	0	43	nd	514	56	19 540	4	28 369	14	383 600	-6
Vigne	4 132	14	0	nd	515	-27	9 916	-4	7 000	-14	206	-10	21 769	-5	788 700	-11
Superficie en herbe	122 714	-2	20 987	0	161 116	1	49 761	4	28 697	-1	25 350	-3	408 624	0	11 855 000	2
Vaches laitières	7 072	-14	7 570	-11	9 056	-18	20 006	-9	10 655	-6	10 134	-16	64 493	-12	3 717 000	-11
Vaches nourrices	64 460	-1	8 287	-15	91 588	1	16 520	-1	9 670	-9	7 543	-14	198 068	-2	4 100 000	-5
Chèvres	25 460	-18	711	10	35 944	20	32 267	28	9 587	8	5 202	-7	109 171	8	977 000	16
Brebis mères	40 948	-21	8 067	-14	57 031	-36	14 081	-21	10 297	-31	11 406	-15	141 830	-28	5 531 000	-16
Truies mères	5 526	40	5 557	3	6 674	-14	7 997	23	4 751	-34	1 036	-66	31 541	-7	1 115 000	-8
Poulets de chair et coqs	953 212	56	832 406	6	597 629	-10	735 498	63	1 303 202	24	1 319 410	-15	5 741 357	13	141 309 000	12

\* en prenant en compte les exploitations avec une sau > 0

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Unités : nombre, hectare, tête d'animaux

### Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation et coexploitants, et les mem-

bres de la famille (conjoint, et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation).

Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « **petites exploitations** » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « **moyennes exploitations** », quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et les « **grandes exploitations** » quand elle dépasse 100 000 €. La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.